



Règlement 2026

Article 1 : La WIM'RUN combine 2 courses sur route : un 10 km et un 5 km chronométrés.

Article 2 : La course est ouverte à toutes les personnes licenciées ou non.

Article 3 : Les départs simultanés sont fixés à 10h et l'arrivée prévisionnelle à 11h30 Quai d'Hazebrouck à Wimereux. Parking conseillé sur l'aire de stationnement de l'entrée sud de Wimereux.

Article 4 : Les dossards sont à retirer le samedi 6 juin de 14h à 18h et le dimanche 7 juin matin de 8h à 9h30 dans les Salons des Jardins de la Baie Saint Jean, rue Sainte Adrienne à Wimereux. Il n'y aura pas d'inscriptions le jour de la course sauf pour les enfants (800 m et 1700 m) prévues dès 9h15.

Article 5 : Les droits d'inscriptions sont fixés à : 8€ pour le 10 Km et 6€ pour le 5 Km avant le 31 mai à minuit. Une majoration de 2 € sera appliquée ensuite jusqu'au samedi 6 juin à 20h. Une assurance annulation est disponible.

Les inscriptions se font exclusivement par le biais de la plateforme ADEORUN avec le lien suivant :
la-wimrun.adeorun.com

Article 6 : la remise de récompense aura lieu à 12h, jardin de la Baie Saint-Jean. Dotations en numéraire par chèque (liste des récompenses affichée dans la salle de retrait des dossards).

Article 7 : Les organisateurs se dégagent de tout vol pouvant survenir dans les locaux occupés pendant la manifestation.

Article 8 : L'épreuve est couverte par une assurance souscrite par l'organisateur.

Article 9 : La sécurité est organisée par l'organisation et les bénévoles.

Article 10 : Les coureurs licenciés F.F.A devront fournir leur numéro de licence lors de l'inscription. Pour les non licenciés, un PPS (Parcours Prévention Santé) valide sera exigé lors de l'inscription sur la plateforme. Pour les mineurs, les parents rempliront une autorisation parentale, le questionnaire santé du sportif mineur et fourniront lors de l'inscription **l'attestation de santé pour les mineurs**.

Ces documents sont téléchargeables sur le site de ADEORUN lors de l'inscription.